L'ÉMOTION PAR L'OBJET

Communication sur le progrès

Rapport annuel 2016

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en janvier 2013 JORDENEN s'est engagé à appliquer et à soutenir la Responsabilité Sociale et Environnementale. Celle-ci est en effet un investissement en faveur des générations futures et la planète sur laquelle nous vivons.

Plus que jamais, les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies doivent être un cadre de référence universel qu'il convient d'encourager afin de rendre notre monde meilleur.

A travers ce rapport annuel je réitère donc ma détermination à les promouvoir que ce soit en interne comme chez nos fournisseurs et nos clients.

Gaël de CALAN
Président-Directeur Général
de JORDENEN S.A.

JORDENEN S.A.
8, rue de Rastignac – Les Portes de Micy – 45380 La Chapelle Saint Mesmin – France
Tél : +33(0)2 38 83 35 35- Fax : +33(0)2 38 83 00 51 – Email : jordenen@jordenen.com – www.jordenen.com
S.A. au capital de 1 105 000 euros – R.C.S. ORLEANS B 0869804555 –
Code TVA FR 28086980455 – IBAN : FR76 1480 6000 4569 8773 8800 025

Membre de :

Actions mise en place sur les quatre thèmes du Global Compact

Respect des Droits de l'Homme

JORDENEN est membre de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'OBJET (2FPCO). A ce titre il a signé le Code de conduite de European Promotional Products Association ainsi que la Charte de la 2FPCO dont les copies sont annexées à ce rapport.

Les valeurs énoncées sont en cohérence avec les principes fondamentaux du Global Compact et systématiquement recherchées auprès de nos partenaires.

Tout ceci pourrait n'être qu'une déclaration de principe.
Dans les faits, depuis 2013 JORDENEN détient le label Qualiserv qui est un gage de la qualité de service et de professionnalisme dans le domaine du management de la qualité de la prestation. Cette année ce label est étendu à tous ses sites français et comme par le passé, un contrôle annuel est effectué par un organisme tiers qui s'assure du bon respect des lois et règlements dans l'entreprise.

La situation des collaborateurs et collaboratrices est ainsi vérifiée dans un cadre où la non-discrimination, la diversité et le dialogue sont des évidences.

Ce respect intangible est rappelé dans notre Charte RSE qui est également jointe à ce rapport. Ces documents sont diffusés à tous les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent et sont mis à la disposition de nos clients et de nos partenaires à travers notre site Internet.

Travail

Il n'est de richesse que d'hommes….et de femmes.

Chez JORDENEN la parité est plus favorable aux dames qui représentent plus de 60% de l'effectif total et occupent deux des trois postes de direction.

La communication interne se veut de proximité afin de pouvoir être à même de prendre en compte les attentes de toutes et de tous mais également leurs propositions. Outre les différents panneaux d'affichage, des réunions trimestrielles au bénéfice de tous les collaborateurs permettent de faire un point de situation sur les enjeux, les attentes, les freins et les opportunités propres à la société.

Des activités de qualité ne peuvent être conduites que par des personnels qui adhèrent aux valeurs de l'entreprise, les aptitudes personnelles sont donc valorisées et encouragées.

La promotion interne fait naturellement partie du cadre de travail où la recherche de l'efficience est permanente car bénéfique à l'ensemble.

D'autre part, JORDENEN est avant tout une société humaine où les personnels doivent pouvoir conjuguer leurs vies professionnelles et familiales. A cet effet une écoute bienveillante et permanente est assurée afin qu'ils ou elles puissent harmonieusement conjuguer les deux.

Dans le cadre de notre démarche Qualiserv® les entretiens individuels annuels sont doublés par une enquête de satisfaction interne et ses résultats sont présentés aux personnels. La communication est ainsi autant ascendante que descendante.

L'Environnement

Au cours de l'année écoulée la démarche Environnement avait été étendue à tous les sites français de JORDENEN et la politique Environnement de la société avait été actualisée afin de prendre en compte les nouveaux enjeux que JORDENEN s'est fixé : devenir le leader dans son domaine d'activité.

Cette volonté s'est matérialisée à travers l'implication de la direction et des personnels de JORDENEN pour à cette démarche.

Plusieurs axes avaient été suivis que ce soit au niveau des activités, des pratiques ou des produits mis en œuvre afin de minimiser l'impact de nos activités :

Pour l'utilisation des véhicules, des conseils d'écoconduite ainsi qu'une application sur téléphone portable avaient été mis en place. Ces dispositions avaient été bien accueillies par les collaborateurs qui par la suite ont étendu ces pratiques à l'utilisation de leurs véhicules. De plus, le suivi mensuel des différentes consommations confrontées aux données des constructeurs automobiles a également permis de constater une baisse notable des consommations de carburant.

Les efforts entrepris pour optimiser les durées d'éclairage dans les locaux ont aussi été bien accueillis par les personnels.

Au niveau des activités, la centralisation des achats permet de concilier les aspects environnementaux et économiques.

Enfin, les clients sont incités à nous rejoindre dans nos efforts en faveur de l'environnement et nos conseillers proposent des produits issus de différentes filières engagées dans le développement durable. L'information pour ces derniers est toujours assurée via notre site Internet où avec l'accord des autorités concernées nous avons inséré des liens qui permettent de trouver des aides et des conseils dans les domaines du recyclage et/ou de l'élimination des déchets.

Ces pratiques rejoignent celles adoptées les années précédentes. Plus que jamais, elles s'inscrivent dans une recherche concertée en faveur des économies d'énergie et l'entreprise autant que les personnels en sont bénéficiaires.

La démarche Environnement est donc particulièrement bien acceptée car cohérente avec la philosophie de la société et les efforts ont été reconnu, tous les sites ayant été certifiés ISO 14001.

L'année à venir sera quant à elle consacrée au passage à la version 2015 de cette norme. Les travaux porteront sur les nouvelles exigences où la recherche de la protection

l'environnement est encore accrue. Ceci passera par la prise en compte du contexte environnemental local et régional, la définition des besoins et attentes des parties intéressées et l'identification des aspects environnementaux en lien avec le cycle de vie des produits et services proposés avec les conséquences à prendre en compte.

Anti-Corruption

JORDENEN est une société spécialisée dans la communication par l'objet. Ce dernier est porteur d'image, d'émotions, de sens, il ne laisse jamais indifférent et doit transcender celui qui l'offre. A ce titre il est impératif que la plus grande transparence soit garantie depuis le fournisseur jusqu'au client.

En interne, tous les personnels rejoignant la société sont sensibilisés aux principes et aux valeurs qui font la force de JORDENEN. Dans le cadre de leurs activités ils et elles mettent en œuvre des procédures strictes où des contrôles à plusieurs niveaux s'assurent du respect de la légalité, également en ce domaine. Enfin, toutes et tous bénéficient d'un intéressement collectif et non individuel afin que la performance profite à l'ensemble.

En amont, JORDENEN visite régulièrement ses fournisseurs en Europe et/ou en Asie. Il fait de plus réaliser des audits et la lutte contre le fléau que représente la corruption fait partie de ses exigences à vérifier. Au cours de l'année JORDENEN a créé un bureau en Asie afin d'être au plus près d'une partie de ses fournisseurs. La société renforce ainsi sa présence et ses contrôles.

Clarté, intégrité et transparence dans les relations tout au long de la chaine sont des vertus que nous appelons. La promotion des exigences du Global Compact placée spécialement en préambule de notre charte RSE va en ce sens.

En conclusion

JORDENEN reste volontairement engagé dans une démarche d'amélioration continue pour ce qui est de ses activités, ses rapports envers les différentes parties prenantes que ce soit ses clients, partenaires, fournisseurs et la protection de l'environnement car il considère que ces domaines sont étroitement liés.

Ce qui pourrait paraitre une charge est en réalité un challenge fédérateur qui créé une dynamique positive. Un chiffre d'affaire et un carnet de commande en hausses constantes entraînent l'arrivée de nouveaux collaborateurs et collaboratrices de tous âges. Enfin sa place de leader dans son secteur d'activité le confortent dans sa philosophie et ses politiques Qualité et Environnementale.

Pour autant, JORDENEN continue à soumettre ses performances sociétales à des évaluations extérieures via l'organisation internationale Ecovadis et l'AFNOR-ACESIA lui ont toutes deux décerné un niveau « Confirmé » afin que des regards extérieurs experts et neutres lui permettent de progresser dans ses engagements.

Pour terminer, à travers notre Charte RSE nous invitons tous nos clients et partenaires à nous rejoindre au sein d'une société plus juste et plus responsable où le Global Compact doit servir de modèle.

La RSE chez

Accélérateur de performance et de responsabilité

5 septembre 2016

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact cf www.pactemondial.org) dès janvier 2013, JORDENEN S.A. s'est engagé à appliquer, à promouvoir et à soutenir dans ses activités les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) car ils ne sont pas une charge mais un investissement pour le futur.

Dans un souci de totale transparence nous mettons cette charte à la disposition de nos clients afin qu'ils puissent découvrir **quels sont nos engagements en matière de RSE** :

➢ Etre un acteur responsable du Développement Durable

- ✓ Reconnaître au plus haut niveau l'importance de la responsabilité sociétale et l'intégrer dans notre gouvernance ;
- ✓ Afficher nos valeurs, nos principes et notre deontologie ;
- ✓ Affirmer notre rôle auprès de tous nos interlocuteurs (clients, fournisseurs, consommateurs, collaborateurs) ;
- ✓ Informer des actions menées sur la base des engagements de la présente charte.

Pour souligner son engagement dans ce domaine et sa volonté d'excellence JORDENEN a renforcé son Système de Management de la Qualité en renouvelant sa certification Qualité ISO 9001 pour son agence de Paris et depuis avril 2015, la certification Environnement ISO 14001 pour toutes ses sites. Ces certifications internationalement reconnues témoignent de son engagement dans la recherche de l'efficience. Ses politiques Qualité et Environnement sont respectivement présentées en annexes 1 et 2.

Toujours dans le même esprit, le site d'Orléans a adhéré au label **Qualiserv®** en 2011 et, à terme, **toutes les structures de JORDENEN détiendront les mêmes certifications.**

JORDENEN est adhérent de la Fédération Française de la Communication par l'Objet (2FPCO) dont il a signé la **Charte Professionnelle** présentée en annexe 3. Il a de ce fait adopté le **Code de conduite** de l'European Promotional Products Association (EPPA) dont le texte est présenté en annexe 4.

➢ Respecter notre environnement

- ✓ Evaluer et réduire nos impacts environnementaux ;
- ✓ Integrer des criteres de developpement durable dans la procedure de selection et d'accompagnement des fournisseurs ;
- ✓ Inciter tous les acteurs de la chaîne à une démarche de développement durable (de la realisation du produit a sa mise a disposition du client.). Depuis 12 ans, nous privilegions les fournisseurs certifiés ISO 9001, ISO 14001 ainsi que la norme SA 8000 (responsabilité sociale dans l'entreprise) respectées par les usines que nous avons sélectionnées ;
- ✓ Sensibiliser et former nos employés à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement et de la société.

JORDENEN S.A. favorise également des articles « Développement Durable » sous la marque **Citizen Green** qui cotise au programme 1% pour la planète ou sous la marque **Etikeko** qui présente des produits recycles ou recyclables, des produits sans CFC (chlorofluorocarbones), sans chlore, et fabriqués à partir de bois issus de forêts gérées durablement. Jordenen est également adhérant du réseau Promocadeaux/ Promogreen.

Enfin, à chaque fois que cela est possible, nos produits sont fabriqués en France ou en Europe. JORDENEN S.A privilégie en effet la qualité et les "savoir-faire" français et européens. Il a créé des partenariats avec ses fournisseurs pour aller dans ce sens, et reduire les transports Asie/Europe ainsi que l'empreinte carbone des produits.

- 20% des produits que nous commercialisons sont français
- 30% proviennent de l'Europe de l'Ouest
- 10% arrivent de l'Europe de l'Est : 10%
- 40% sont originaires du continent asiatique

Enfin, en interne, le service Marquage de JORDENEN a mis en place des protocoles permettant d'utiliser des encres à eau. Cette étape a été jugé indispensable pour répondre au besoin de cohérence pour nos clients souhaitant acheter des produits Développement Durable. Notre démarche Environnement ISO 14001 integre completement ces besoins ainsi que le recyclage qui est un élément important lors de la sélection des produits.

Tous les collaborateurs ont également été sensibilisés au respect de l'environnement au quotidien : recyclage et reutilisation des cartons d'emballage, limitation des impressions papier, regroupement des rendez-vous clientèle à l'extérieur pour rationaliser les déplacements en voiture, co-voiturage pour se rendre sur les salons ou autres manifestations, ...

➢ Suivre et encourager le développement social et sociétal

- ✓ Egalité professionnelle, mixité, diversité et formation dans l'entreprise ;
- ✓ Application du code international du travail ;
- ✓ Bien-être des salariés de l'entreprise et de leur famille ;
- ✓ Respect de pratiques éthiques dans les affaires (lutte contre la corruption par exemple) ;
- ✓ Contrôle sur le non-travail des enfants.

En tant qu'acteur social local, le siège de JORDENEN favorise l'emploi de personnes à mobilité réduite et sous-traite certaines activités telles que le « *Conditionnement à façon* » ou des travaux de couture à des ***Ateliers Protégés***.

JORDENEN fait réaliser des audits « sociaux » chez les fournisseurs fabriquant des produits sur-mesure et met en avant l'accent sur le « non-travail » des enfants et le respect des conditions de travail. Ces audits sont principalement effectués par SGS, Intertek ou LNE qui ont à ce jour audité et valide une vingtaine d'usines d'usines pour JORDENEN.

Plusieurs fois par an les membres du comité de direction de JORDENEN visitent également des usines tant en Europe qu'en Asie et des partenariats ont été pris avec le Laboratoire National d'Essai Asie (LNE Shanghai et Hong Kong) pour les tests-produits quant aux respects des normes. Le respect des engagements sociaux est donc une exigence régulièrement contrôlée et tout fournisseur qui viendrait à manquer à ses obligations serait déréférencé.

De plus, JORDENEN travaille depuis de nombreuses années avec des sociétés prestigieuses « sous licence » qui sont très exigeantes en matière de sélection de leurs fournisseurs.

Enfin, à la demande de plusieurs clients JORDENEN a fait évaluer sa RSE par des organismes nationaux et internationaux tels que SEDEX, ECOVADIS et AFNOR-ACESIA.

<u>En résumé</u>

Pour JORDENEN, l'achat responsable se définit comme une acquisition de biens ou de services prenant en compte des facteurs environnementaux, sociaux et sociétaux. Ces facteurs sont aussi importants que peuvent l'être ceux financiers, techniques ou opérationnels dans la prise de décision.

Cette démarche est un exercice permanent. Elle témoigne de notre volonté à rendre en toute transparence, pour nous tous, demain meilleur.

Jordenen
L'ÉMOTION PAR L'OBJET

Notre politique Qualité

La volonté de JORDENEN

Dans le secteur de la communication par l'objet JORDENEN a la vocation d'être le partenaire référent ; celui auquel les autres se comparent. En tant que fournisseur de produits personnalisés JORDENEN créé et apporte des solutions tournées vers les besoins en marketing, promotion, stimulation des ventes et cadeaux d'entreprise ainsi qu'en vêtements de travail et EPI. Toutefois, JORDENEN fait bien plus que vendre des « objets ». JORDENEN tient à connaître ses clients pour mieux les accompagner dans leur différentiation à travers l'objet qui doit avoir un sens.
JORDENEN c'est également des services de valeurs ajoutées nécessaires aujourd'hui pour maximiser l'impact de ses clients dans un marché saturé par la profusion des différents formes de communication et, quelles que soient leurs structures, leurs organisations ou leurs secteurs d'activité, JORDENEN a la solution.
JORDENEN a fait sien ce principe : « il n'y a richesse, ni force que d'hommes » car c'est une société qui veille à ce que tous ses personnels puissent évoluer dans un cadre de travail harmonieux qui garantisse la satisfaction de leurs projets professionnels.

Cette volonté d'excellence franchit aujourd'hui un nouveau palier à travers l'extension de la démarche Qualité ISO 9001 aux sites d'Orléans et de La Ciotat. Ils rejoignent ainsi celui de Paris afin que le même niveau de maîtrise de nos prestations soit internationalement reconnu.

Les engagements de JORDENEN

De par la nature des missions et le niveau de performance qu'il s'est choisi JORDENEN se doit de mettre en œuvre tous les moyens pour garantir la satisfaction de ses clients mais également celle des autres parties intéressées qui participent à ses activités, les supervisent, y assistent ou enfin les contrôlent. JORDENEN s'engage donc à respecter les exigences de ses clients, les règles de déontologie édictées par la Charte de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO) ainsi que les règlements nationaux et/ou internationaux en matière de normes applicables aux produits commercialisés.

JORDENEN est également un acteur pour qui responsabilités sociale et environnementale sont indissociables de ses activités. Avec le concours, la compétence, la vigilance et l'implication de ses personnels il conduit ses activités en concordance avec sa Charte de Responsabilité Sociétale et invite tous ses interlocuteurs à suivre et promouvoir les 10 principes du Global Compact des Nations Unies qu'il soutient activement.

Ses activités s'appuient sur son système de management de la Qualité (SMQ). Celui-ci, par son « Approche par processus », identifie les objectifs, enjeux tels que risques ou opportunités, acteurs, moyens et indicateurs de mesure dans un schéma d'ensemble cohérent et éprouvé où la volonté d'amélioration continue est également un engagement et une exigence de tous les instants. Pour autant, toutes ses activités sont sous surveillance et sont vérifiées lors des revues conduites par la Direction de JORDENEN. JORDENEN garantit ainsi ses pratiques et les prouve aux différentes structures de certification afin que la confiance que lui accorde ses clients et sa crédibilité envers ses partenaires, ses fournisseurs et institutions soient confortées.

La Chapelle Saint Mesmin, le 5 septembre 2016
Gaël de CALAN
Président-Directeur Général de JORDENEN S.A.

Jordenen

L'ÉMOTION PAR L'OBJET

Jordenen

Annexe 2

Jordenen

Notre politique Environnementale pour un monde plus propre

Les enjeux de Jordenen sont de devenir le leader de son secteur d'activité.

Depuis 2008, année de sa première certification, Jordenen s'est sans cesse engagé dans une démarche volontaire de progrès et d'exemplarité et sa volonté d'excellence traduit ses valeurs de performance, de respect de ses clients et son désir de faire partager sa vision d'un monde sociétalement plus responsable.

Pour ce faire,

JORDENEN se veut exemplaire pour tout ce qui a trait au respect des textes et règlements environnementaux en vigueur et son dispositif de veille informationnelle prend en compte cette dimension avec la plus grande attention ;

JORDENEN intègre le domaine de l'environnement dans toutes ses actions avec l'identification et la prise en compte des impacts environnementaux liés à ces processus, l'anticipation et la prévention d'éventuelles pollutions ainsi que l'utilisation de produits toujours plus respectueux de l'environnement ;

JORDENEN inscrit son Programme de Management Environnemental dans la continuité de son Système de Management de la Qualité car tous deux sont destinés à garantir la maîtrise efficiente de ses activités.

Il n'est de richesses que d'hommes et ce sont les collaborateurs de JORDENEN qui les premiers garantissent le succès de sa volonté de par leurs engagements et leurs soutiens. Viennent ensuite ses différentes parties externes tels ses fournisseurs qui sont associés à proposer des produits toujours plus éco-responsables et enfin ses clients que Jordenen conseille en ce sens.

Cette volonté et ces actions s'accomplissent dans une démarche de progrès permanent et JORDENEN a défini des objectifs de réduction directe de ses consommations. Son attention se porte sur :

- ses consommations énergétiques courantes qu'il s'efforce de réduire,
- la diminution de la consommation de papier « machine » en développant le travail en réseau,
- le tri de ses déchets afin d'optimiser leur revalorisation en partenariat avec un organisme spécialisé,
- l'incitation à l'écoconduite de la part de ses collaborateurs que ce soit avec les véhicules de la société ou lors de leurs déplacements privés.

Sa politique, ses objectifs et leurs indicateurs sont périodiquement revus afin de s'assurer de leur pertinence dans le cadre de sa volonté à vivre dans un monde plus responsable et plus propre.

Malakoff, le 1er octobre 2015
Derek ROHDE
Directeur général

Jordenen
L'EMOTION PAR L'OBJET

2FPCO
Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet

LA CHARTE

8. Formaliser avec chaque client un contrat de services (bon de commande, BAT, conditions générales de ventes ou conditions spécifiques de ventes, formalisation écrite de toute modification au contrat) des prestations fournies en rapport aux exigences réglementaires et légales applicables (définition et revue des exigences, signature); (transparence commerciale)	*Capacité à fournir en exemple des contrats établis avec les clients.*
9. Respecter la réglementation et les normes en vigueur et fournir lorsque demandé les certificats de conformité (transparence commerciale)	*Présentation des certificats*
10. Respecter la législation en vigueur quant au paiement de la taxe de la SORECOP (SACEM) (transparence commerciale)	*Bordereau*
11. Contracter des garanties d'assurance adaptées à la nature de l'offre de services dont une assurance de responsabilité professionnelle et civile ; (transparence commerciale)	*Contrats d'assurance*
12. Ne pas utiliser le logo du client sans accord écrit préalable (transparence commerciale)	*Présentation d'un accord écrit*
13. Refuser en toute connaissance de cause, de copier et/ou utiliser des produits créés ou brevetés par un tiers, sans accord préalable. (transparence commerciale)	*Licence et/ou autorisation*
14. Respecter les « copy right » logiciels (transparence commerciale)	*Licence*
15. Respecter le secret professionnel et faire respecter le secret professionnel par les salariés ainsi que les sous-traitants. (confidentialité)	*Clause présente dans le contrat avec les salariés et les sous-traitants.*
Respect et implication 2FPCO	
16. Contribuer au développement des principes d'une éthique commune et au respect d'une bonne relation interprofessionnelle. (Respect et implication 2FPCO)	*Engagement moral*
17. Participer (ou se faire représenter) à l'assemblée annuelle de la 2FPCO et être à jour de ses cotisations ; (Respect et implication 2FPCO)	*Participation effective et paiement*

2FPCO
Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet

LA CHARTE

Principes d'éthique et développement durable	
18. Respecter la législation en vigueur concernant son engagement vis à vis de l'éco-participation (inscription auprès d'un des organismes collecteurs) (éthique et développement durable)	*Adhésion*
19. Contribuer au sein de l'entreprise à une réflexion sur l'adhésion aux principes du développement durable et à un comportement citoyen (éthique et développement durable)	*Présentation des exemples*

II. ENGAGEMENTS DE LA 2FPCO

Engagements	Moyens (Comment ?)
1. Communiquer, à la demande, les informations **en sa possession,** relatives au métier :	Veille des évolutions de la profession.
a. obligations légales	Veille réglementaire
b. normes applicables	Veille réglementaire
c. conditions légales de vente	Veille réglementaire
d. dispositions fiscales.	Veille juridique
2. Mettre à disposition les chiffres disponibles de la profession au moins une fois par an	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
3. Mettre à la disposition des adhérents des informations sur la reprise/transmission d'entreprises du secteur, offres d'emplois et matériels.	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
4. Mettre à la disposition des adhérents des contrats de travail types pour certaines catégories de personnel	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet...
5. Assurer la garantie de confidentialité des informations communiquées à la 2FPCO	Engagement moral
6. Négocier des conditions de formation auprès	Négociations

Jordenen
L'ÉMOTION PAR L'OBJET

2FPCO
Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet

LA CHARTE

d'INTERGROS et des AGEFOS en complément	
7. Représenter les adhérents et négocier avec les institutions officielles	Engagement dans les assemblées et les manifestations organisées.
8. Représenter la profession lors des salons professionnels	Participations aux assemblées et manifestations organisées.
9. Représenter la 2FPCO auprès de l'EPPA	Adhésion active
10. Assurer la promotion de la 2FPCO.	Media et Label QUALISERV®
11. Encourager la mise en place et le maintien du Label QUALISERV® par chaque adhérent.	Communication auprès des adhérents à travers le site INTERNET et lors des assemblées
12. Permettre à chaque adhérent de bénéficier d'un lien entre le site de la 2FPCO et son propre site	Site Internet 2FPCO
13. Vérifier le respect de la Charte	Audits commandités par la 2FPCO et réalisés par CTC

2FPCO
3, avenue Pasteur
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
email : info@fpco.com

Date 20 Janvier 2009

Signatures Pour l'adhérent

Pour la 2FPCO

Cachet de l'entreprise

Jordenen
8, rue de l'artigane
Les Portes de Micy - BP 23
F-45300 La Chapelle St Mesmin
Tél : 02 38 83 35 35 - Fax : 02 38 83 00 51
SA au capital de 120 000 Euros - RCS ORLEANS B 069804455

Jordenen
L'ÉMOTION PAR L'OBJET

2FPCO
www.2fpco.com

eppa
european promotional products association

L'engagement de notre entreprise pour une conduite éthique et responsable.

Par la présente, JORDENEN déclare adopter le Code de conduite EPPA énoncé ci-dessous.

Notre entreprise est convaincue qu'il lui faut non seulement répondre aux attentes de ses clients et des consommateurs mais également transcender celles-ci. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté des normes assurant la sécurité, la qualité et l'intégrité de nos produits et processus industriels et nous nous engageons à respecter les droits des personnes et de l'environnement. Nous nous sommes fixé pour objectif de respecter toutes les lois et réglementations (locales) applicables et de mener nos activités d'une manière éthique et professionnelle.

Législation et réglementation
Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations "locales et nationales" applicables à notre industrie, notamment pour ce qui concerne la sécurité de nos produits et les questions d'ordre environnemental. Nous répondrons pour nos produits et nos processus industriels à toutes les normes volontaires pratiquées par notre industrie.

Pas de recours au travail des enfants
Nous ne recourrons pas au travail des enfants. Nous nous conformerons aux dispositions applicables en termes d'âge minimum.

Pas de travail forcé
Nous ne tolérerons aucune forme de travail forcé qui s'accompagne de violence physique et/ou mentale ou de toute autre forme de sanction physique et/ou mentale.

Conditions de travail
Nous veillerons à assurer un environnement de travail sain et sans danger. Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations "locales" prescrites en termes de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail.

Liberté d'association
Nous reconnaissons et respectons la liberté pour nos travailleurs de se rassembler ou de s'affilier à un syndicat. Si les travailleurs sont représentés par une organisation reconnue par la législation "locale", nous respecterons leur droit à la négociation collective.

Aucune exploitation, discrimination ni intimidation
En aucun cas nous ne tolérerons l'exploitation de personnes ou de groupes "vulnérables" ni aucune forme de discrimination et/ou intimidation pratiquée à leur encontre.

Heures ouvrables et rémunérations
Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de rémunérations, d'heures de travail, de politique d'embauche, d'avantages et d'heures supplémentaires.

Généralités
En l'absence d'une législation et d'une réglementation locale univoque régissant la sécurité des produits, les conditions de travail, d'emploi et d'environnement, nous nous conformerons à l'esprit et à l'intention des présentes dispositions.

Sous-traitants et sources
Le Code de conduite EPPA fait partie intégrante des processus de gestion quotidienne de notre entreprise et nous procéderons à tous les aménagements nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous ne ferons affaire qu'avec des partenaires animés du même esprit et qui feront respecter les principes d'éthique, de professionnalisme et de responsabilité que nous voulons appliquer à nos activités. Tous les partenaires seront tenus de se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur et nous les informerons de notre code de conduite. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils développent et mettent en oeuvre des procédures commerciales visant à assurer le respect de notre politique de gestion.

Les termes et conditions tels que décrits dans le présent Code de conduite, sont fournis par l'EPPA (European Promotional Products Association) et 2FPCO (Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet). Bien que les deux parties veillent à actualiser et à assurer la fiabilité des présentes dispositions, elles ne peuvent être tenues responsables du contenu des informations ou des conséquences d'une utilisation de celles-ci. Aucun droit ne peut être tiré de ces dispositions. Les deux parties ne se livreront à aucune forme de déclaration ou garantie. En aucun cas l'EPPA ou la 2FPCO ne seront responsables des pertes et dommages, notamment, mais sans limitation, des pertes ou dommages directs ou indirects, ni des amendes ou pertes subséquentes à la perte de données ou de bénéfices résultant de ou liée à l'utilisation du présent Code de conduite.

JORDENEN	2FPCO	EPPA
Goël DE CALAN	Mr. P. Renard President	Dhr. J.A.M. Poulis CEO and President